



26/12/05

SAS GMC B
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : 50, boulevard du Général de Gaulle (59100) ROUBAIX
RCS ROUBAIX TOURCOING 485 235 410

DECISION DU LIQUIDATEUR
DU 26 DECEMBRE 2005

L'an Deux Mille Cinq,

Le vingt six décembre,

Le liquidateur de la SAS GMC B, Monsieur Jaan MULLIEZ, délibère sur l'ordre du jour suivant :

- clôture de la liquidation.

Le liquidateur constate que les opérations de liquidation sont terminées et décide de clôturer la liquidation à compter de ce jour. Il n'y a pas de boni de liquidation. Les frais de liquidation seront pris en charge par les associés au prorata de leurs droits dans la société.

Par conséquent, la personne morale cesse d'exister à compter de sa radiation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Mandat est donné au liquidateur ou au porteur d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du procès-verbal de la présente décision, pour effectuer toutes formalités notamment pour l'enregistrement et la radiation au Registre du Commerce et des Sociétés en vue de signer les imprimés de demande de radiation, et pour faire toutes les formalités de publicité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le liquidateur de la société.

DUPLICATA

M. Jean MULLIEZ



Enregistré à : S.J.E DE ROUBAIX NORD

Le 13/01/2006 Bordereau n°2006/33 Case n°2

Est 228

Enregistrement : 75 € Pénalités :

Timbre : 24 € Pénalités :

Total liquidé : quatre-vingt-dix-neuf euros

Montant reçu : quatre-vingt-dix-neuf euros

L'Agent



Nathalie LASSOTTE
Agent des Impôts

FACE ANNULEE
ARTICLE 905 C.G.I.